

Conseil de quartier Val Fleury

Séance plénière – Jeudi 14 Mars 2019

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Francine LUCCHINI, Maire adjoint, vice-président du Conseil de quartier, Antoine DUPIN, Conseiller municipal, vice-président suppléant.

Participants : Joyce MOTÉE-BRIAND, Patricia CALANT, Yoann COURANT, François DUFFAURE, Angélique DIKRANIAN NOËL, Thierry ÉMERDJIAN, Marie FAGE, Béatrice de FAVITSKI, Malika GUILLERM, Alain HIS, Michel LACHAMBRE, Jean MÉNARD, Marie de MIRAMON, Daniel RACLOT, Philippe RICHARD, Éric ROBIANNI, Daniel SAINT-HAMON, Christiane SAMUEL, Béatrice TOULON.

Absents excusés : François DUFFAURE, Barbara ELVERY, Julien GRIZZETTI, Fabrice HERRAULT, Caroline LEMERCIER, Christophe RIALAN, Marion TACHÉ, Yves TERRIEN, Véronique THIBAUT.

Absents : Maria Isabel LE MEUR, Frédéric SAKOCHIAN

Responsables administratifs : Nicolas DEVERRE Directeur de territoire ouest, Direction des services techniques de Grand Paris Ouest, Alain BASTIAN, Directeur de l'environnement urbain, Myriam MOLINET, Chargée de mission commerces, Pierre-Etienne BROUTE, Directeur de cabinet, Isabelle BÉREND, Directrice de la Communication, Claire FOURNOL, Responsable du service Démocratie participative

À l'occasion de cette deuxième séance plénière, les membres du conseil de quartier ont participé à quatre ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

1- Quelle organisation de travail pour le conseil de quartier en dehors des séances plénières ?

Participants : Patricia CALANT, Marie DE MIRAMON, Malika GUILLERM

Communication : création d'une mailing liste

Fonctionnement proposé :

- Chaque groupe de travail se retrouvera au moins une fois par période scolaire (toutes les six semaines) et deux fois par an, au complet, pour préparer les séances plénières.
- Un secrétaire sera chargé de rédiger et diffuser le compte-rendu de chaque réunion.
- Une « boîte à idées » pourrait être créée sur jeparticipe.meudon.fr pour que les membres du conseil et habitants y déposent leurs idées.
- Des permanences du Conseil de quartier pourraient avoir lieu à l'espace jeunesse de Val-Fleury ou lors des grands événements festifs de la Ville, pour rencontrer les habitants

Thématiques de travail (à valider par les membres) :

- Le jardin partagé sur le terrain de l'ancien mini-club Val-Fleury. L'ouverture est prévue à la rentrée 2020 (*le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière*).
- La sécurité des piétons dans les zones de rencontres
- Les incivilités : que faire pour compléter les dispositifs de GPSO et la Ville contre les déjections canines, les dépôts sauvages, les mégots, les détritiques le long des voies de RER...
- L'embellissement et l'homogénéisation des enseignes des commerces et des panneaux publicitaires

2- Épicerie participative, étude du projet lauréat du budget participatif

Participants : Joyce BRIAND (porteuse du projet), Alain-Marie HIS, Christiane SAMUEL

Intervenantes : Marie OSTIN-BARBOSA, Myriam MOLINET, responsable du service commerce de la Ville de Meudon

Environ 70 personnes se porteraient bénévoles pour ouvrir l'épicerie participative, trois fois par semaine (ouverture réservée aux seuls adhérents). L'adhésion au label MONEPI est indispensable pour assurer son bon fonctionnement (gestion des stocks, livraisons des produits, paiement...).

La ville financera les travaux d'aménagement du local (dans le cadre des crédits d'investissement votés par le Conseil municipal pour le budget participatif 2019).

3- Piste cyclable, étude du projet lauréat du budget participatif

Participants : Yoann COURANT, Thierry EMERDJIAN, Marie FAGE, Éric ROBBIANI, Daniel SAINT-HAMMON

Intervenant : Nicolas DEVERRE Directeur de territoire ouest, direction des services techniques de Grand Paris Ouest

Les membres, accompagnés de Nicolas Deverre (GPSO), ont proposé un itinéraire cyclable à travers le quartier :

- Relier le Carrefour de la Ferme à la gare Val-Fleury en passant par le bas de la rue de Paris, la rue Arnaudet, la rue de la Belgique, le boulevard du Mal Joffre et le sentier des Grimettes
- Aménager un contre-sens cyclable rue Arnaudet et rue de la Belgique
- Envisager un revêtement en dur (enrobé imperméable beige) chemin de Saint-Cloud
- Passer par le sentier des Mauduits
- Définir un tracé qui permette de relier le carrefour de la Ferme avec la rue de la République en passant par la rue de Paris via un contre-sens cyclable descendant (faisabilité et type d'aménagement à vérifier)

Parkings à vélos sécurisés près des gares : le Maire explique que la Ville va solliciter Île-de-France mobilité et la SNCF pour trouver des alternatives à Véligo, plus adaptées. Un conseiller souhaiterait qu'un parking sécurisé soit également installé près de la station du T2.

4- Échanges autour des propositions d'aménagement de Grand Paris Seine Ouest (rue Barbusse, rue des Vignes, rue du Val, secteur Rivoli-Marais-Pr Calmette

Participants : Béatrice DE FAVITSKI, Angélique DIKRANIAN NOËL, Michel LACHAMBRE, Jean MENARD, Philippe RICHARD, Daniel RACCLLOT, Béatrice TOULON

Intervenant : Alain BASTIAN, directeur de l'environnement urbain de la ville de Meudon

Divers travaux de voirie, d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux sont présentés par GPSO : rues Henri Barbusse, des Vignes, du Val, secteur de l'avenue de Rivoli, rue du Professeur Calmette et rue des Marais.

Le conseil de quartier porte à l'attention du Maire quatre axes d'amélioration (*ces suggestions ont été transmises aux services compétents de GPSO*) :

- Revoir la temporisation des feux en haut de la rue de la Belgique pour désengorger la rue du Père Brottier au niveau de l'école (favoriser la sortie de Meudon vers Clamart).
- Passer la quartier en zone 30 avec un marquage sur chaussée, pour permettre la mise en place de contre-sens cyclables.
- Passer les rues Rivoli, Calmette et des Marais en sens unique. Cet aménagement serait possible dans le cadre de la réorganisation de la circulation quartier Banès et après étude de du schéma de circulation à l'échelle du quartier.
- Interdire les poids lourds dans certains quartiers de Meudon.

L'actualité du quartier

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE HENRI BROUSSE

Les travaux d'enfouissement des réseaux avancent selon le calendrier présenté en séance. Les premières études montrent une circulation plus fluide à l'angle des rues Banès et Henri Barbusse notamment. Point de vigilance : l'arrêt Meudon Val-Fleury du bus 162 sera déplacé rue Banès jusqu'à mi-août

RUE FLEURY-PANCKOUCKE

Mise en sens unique montant dès la mi-avril, à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie. Cette modification fait suite à une demande des riverains de limiter le flux de contournement dans cette voie étroite.

STATUE RODIN

À l'occasion d'une réunion, publique, un habitant avait émis l'idée d'installer une statue de Rodin sur la future place Henri Brousse. La directrice du musée Rodin a donné son accord de principe pour l'installation d'une reproduction. Le Maire a présenté cinq modèles, sélectionnés par la directrice du musée Rodin. Le conseil se prononce pour L'Homme qui marche (8 voix pour) mais souhaiterait majoritairement élargir le choix à une autre sculpture que celles proposées (10 voix sur 18). Les habitants du quartier et les Meudonnais sont consultés via la plateforme jeparticipe.meudon.fr et une souscription publique sera organisée.

MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté les droits à construire ces dernières années (lois Alur et Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires et lutter contre les projets de densification urbaine. Il ne s'agit pas d'interdire de construire, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui mitent le paysage et dénaturent certains quartiers résidentiels typiques. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres (2 au lieu de 3 étages) et les 25% de logements sociaux respectés. De plus, le taux de pleine terre sera augmenté pour limiter les constructions de parkings souterrains en cœur d'îlot et ainsi favoriser les arbres en pleine terre.

La prochaine séance du Conseil de quartier aura lieu **lundi 30 septembre 2019**.

D'ici là, les membres du Conseil de quartier ont la possibilité de se réunir pour travailler sur les sujets pré-cités. Pour chaque groupe de travail, il est demandé aux participants de nommer un rapporteur chargé de transmettre à jeparticipe@mairie-meudon.fr la date et l'ordre du jour de cette réunion ; et le compte-rendu.

Meudon, le 11 avril 2019